

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

**LOCATION /RESERVATION :** La location est nominative et personnelle, il est interdit de sous-louer ou de céder la location à un tiers. Le signataire du contrat de réservation doit être majeur, il sera alors responsable du matériel confié. La demande de réservation doit être accompagnée d'un acompte d'un montant de 30% du coût de location + les frais de dossier + assurance annulation facultative. L'acompte sera déduit du solde du séjour. La décision d'accepter la réservation dépend du camping uniquement, cet accord peut être annulé à tout moment en cas de non respect du règlement intérieur du camping. Et sans aucun remboursement possible.

Pour les locations en saison : les arrivées se font entre 15 heures et 19 heures. Les départs sont possibles dès 7 heures et impérativement avant 10 heures. Pour les locations hors saison : veuillez nous aviser de votre heure approximative d'arrivée. En cas de retard sur la date d'arrivée, veuillez nous prévenir : en l'absence de message, l'emplacement devient vacant 24h après la date d'arrivée mentionnée au contrat.

Les locaux sont loués et assurés pour un nombre de personnes déterminé. **OBLIGATION DE DÉCLARER LES NOMS ET ÂGES DES PARTICIPANTS AU SÉJOUR.** Toute déclaration inexacte sur le bulletin de réservation, notamment le nombre de personnes déclaré pour la durée du séjour, entraînera l'interruption immédiate du séjour et toutes les sommes versées resteront acquises au camping.

**PAIEMENT DU SOLDE DE SÉJOUR :** Le solde du séjour est intégralement payable 30 jours avant l'arrivée, sans aucun rappel de notre part, faute de quoi la réservation sera considérée comme annulée et l'acompte conservé. Aucune réduction ni remboursement ne sera consenti dans le cas d'une arrivée retardée ou d'un départ anticipé. Pour toutes réservations passées moins de 30 jours avant l'arrivée : l'intégralité du montant du séjour sera exigée.

**RÈGLEMENT INTÉRIEUR :** Afin de faciliter le déroulement de vos vacances, le règlement intérieur est affiché à l'entrée du camping et préalablement consultable sur notre site internet. Nous vous remercions d'en prendre connaissance et de le respecter. La caution que vous déposerez à l'arrivée dans le camping sera aussi notre garantie du bon respect de ce règlement. Son non-respect pourra entraîner l'interruption du séjour, sans aucun remboursement.

**CONDITIONS D'ANNULATION :** Aucun remboursement n'est prévu. Nous vous proposons une assurance annulation. Les clauses de l'assurance annulation sont disponibles sur simple demande et préalablement consultables sur notre site internet.

**RESPONSABILITÉ :** La responsabilité du camping LES DINOSAURES ne pourra être engagée en cas de vol, perte ou dommage de quelque nature que ce soit, pendant ou suite à un séjour. Le locataire est tenu de couvrir sa responsabilité civile par une assurance, une attestation pourra être demandée à l'arrivée. Il vous est rappelé que l'accès aux infrastructures du camping reste sous l'entière responsabilité des parents ou des tuteurs. En cas de litige, le tribunal compétent sera celui des Sables d'Olonne.

**LITIGES :** Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par le Camping les Dinosaurés. Le médiateur « droit de la consommation » ainsi proposé est MEDICYS – Centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice – 73, Boulevard de Clichy, 75009 – Paris

**VISITEURS :** les visiteurs doivent impérativement se présenter à l'accueil pour s'acquitter d'une redevance. 4 visiteurs par locatif maximum. Ils peuvent être admis dans le camping entre 8h et 00h00 sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent. Leur véhicule restera sur le parking du camping. Une pièce d'identité leur sera demandée.

**BARBECUE :** Seuls les barbecues au gaz sont acceptés (arrêté préfectoral). Barbecues électriques et à charbon interdits.

**CAUTION :** A votre arrivée nous vous demanderons une caution de 300€ pour le respect de l'installation louée : nous relèverons les n° de votre carte bancaire. Les chèques n'étant plus acceptés.

Ce dépôt de caution constitue notre garantie pour le respect de l'installation locative qui vous est confiée, l'état de propreté dans lequel vous nous rendrez le logement à votre départ, le respect de la consigne de ne pas fumer à l'intérieur des locations, le respect du règlement intérieur : nuisances sonores notamment et le respect des infrastructures du camping. Cette caution ne constitue pas une limite de responsabilité et pourra être encaissée pour faire face aux frais de remises en état de la location au besoin.

Le nettoyage de fin de séjour reste à la charge du locataire, sauf si la prestation ménage a été souscrite à l'avance. Tarifs disponibles sur notre site internet.

Dans l'hypothèse où les consignes ci-dessous ne sont pas respectées, le coût de la caution « ménage » vous sera demandée (100 €).

Le ménage implique de jeter les alèses papier fournies à votre arrivée, essuyer le mobilier ; secouer coussins et matelas pour enlever le sable, nettoyer micro-onde, plaques de gaz, cafetière, réfrigérateur (le dégivrer la veille de votre départ si besoin), laisser la vaisselle propre et rangée, nettoyer entièrement la salle de bain (lavabo, douche et WC), balayer et nettoyer le sol, laisser le mobilier de jardin propre et ordonné, déposer vos sacs poubelles au local prévu à cet effet. Ne laisser aucune denrée alimentaire dans les locations

Vous avez la possibilité de souscrire le forfait ménage dès votre réservation ou le jour de votre arrivée selon les tarifs en vigueur. Après votre départ, les membres de notre équipe de nettoyage vérifieront le bon état général et le bon état de propreté de la location et donneront leur accord quant à la destruction de votre caution.

**ANIMAUX :** Les animaux sont acceptés dans certains de nos locaux. La présence d'un animal doit être signalée lors de la demande de réservation. Vaccin + tatouage obligatoires. Dans le camping, les animaux doivent toujours être en laisse et jamais laissés seuls. Merci de ramasser les accidents de vos compagnons. 1 seul animal par location.

**VÉHICULE :** Le stationnement d'un seul véhicule est prévu par locatif. La possibilité de stationner un second véhicule sur l'emplacement doit être évoqué dès la réservation pour s'assurer de la faisabilité. Tout véhicule supplémentaire accèdera au stationnement moyennant un supplément. Camions et fourgons interdits.

**ESPACE AQUALUDIQUE :** L'accès à la piscine est exclusivement réservé aux clients du camping munis de leur bracelet fourni à l'arrivée et ce pendant les heures d'ouverture : 10h – 20h en saison. Il est obligatoire de passer par le pédiluve et sous la douche avant de pénétrer dans les bassins. Il est formellement interdit de fumer, de manger, de courir ou de pénétrer avec ses chaussures dans l'espace aqualudique. Animaux, matelas pneumatique, ballon et parasol sont strictement interdits. Avant de pénétrer dans la piscine, vous devrez prendre connaissance du tableau d'affichage.

**IL EST INTERDIT** de se baigner avec tee-shirt et short de bain. Tout manquement aux consignes provoque l'expulsion immédiate de l'espace aqualudique. La baignade des enfants reste sous la responsabilité des parents. La caution que vous déposerez à l'arrivée dans le camping sera aussi notre garantie du bon respect de ce règlement.

**DIVERS :** Toute l'équipe est vigilante en matière d'hygiène pour votre bien être ainsi que l'esthétisme du camping et de ses équipements. Merci de garder vos papiers et mégots. Pour la mise à jour de nos supports de communication, des reportages photos ou vidéos peuvent avoir lieu lors de votre séjour. Merci de vous manifester directement auprès du professionnel des prises de vues si vous ne souhaitez pas être figurants sur nos supports.

**DÉTÉRIORATION DU MATÉRIEL :** Le client est tenu de contrôler dès son arrivée et de signaler le jour même toute anomalie ou dégradation du matériel (casse, manque, fissure...). Toutes anomalies qui n'apparaîtraient pas sur l'inventaire et qui n'auraient pas fait l'objet d'une signalisation le jour de l'arrivée, seront réputés imputables au client. En cas de détérioration du matériel, le locataire s'engage à remplacer le matériel détérioré ou à payer le coût du remplacement. Tarifs disponibles à l'accueil sur demande.

Chers clients, ces précisions étaient nécessaires afin d'éviter toute équivoque. Nous vous remercions pour votre confiance et souhaitons que vos prochaines vacances deviennent un agréable souvenir.

Arrêté préfectoral n° II-DRCPAJ/1-786 en date du 4 octobre 2011 – Préfecture de Vendée 123 emplacements grand confort (dont 42 tourisme et 81 loisirs)  
N° SIRET : 444 678 015 00017 – APE 5530Z

## informations

**Accueil :** de 9h à 17h d'avril à septembre  
**Permanence téléphonique à l'année** de 9h à 18h.

## accessibilité

Camping, commerces et piscine entièrement accessibles pour les personnes à mobilité réduite, 1 seul chalet est adapté pour l'instant. Aire de jeux non accessible pour les personnes à mobilité réduite.